

ACTION URGENTE

BAHREÏN. UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS TORTURÉ EN DÉTENTION
Abdulhadi Alkhwaja, un éminent défenseur des droits humains, aurait été torturé en détention et a dû être opéré après avoir reçu des blessures. Il est actuellement détenu dans un endroit inconnu à Bahreïn. Deux membres du parlement ont été incarcérés le 1^{er} mai et risquent également d'être victimes de torture ou d'autres mauvais traitements.

Abdulhadi Alkhwaja a été arrêté le 9 avril. Cet éminent défenseur des droits humains est un ancien coordinateur de protection pour Front Line, une ONG qui travaille avec des défenseurs des droits humains. Son interpellation, au domicile de sa fille, est liée aux manifestations antigouvernementales de février et mars 2011. Selon sa famille, il aurait été battu au moment de son arrestation et emmené pieds nus sans être autorisé à prendre ses médicaments avec lui. Il n'est pas autorisé à recevoir la visite de sa famille, bien qu'il lui aurait parlé au téléphone le 20 avril.

Selon des informations reçues par Amnesty International, lorsqu'Abdulhadi Alkhwaja a été admis fin avril à l'hôpital militaire des Forces de défense de Bahreïn, à Al Riffa (centre de Bahreïn), il présentait des fêlures à la mâchoire et au crâne, ainsi que des traces noires sur les bras, qui auraient été causées par des actes de torture. Il serait resté à l'hôpital pendant six jours et aurait subi plusieurs opérations à la tête et au visage, avant d'être rapidement renvoyé en prison où il aurait été de nouveau victime de torture.

Plusieurs personnalités de l'opposition ont été arrêtées en avril et mai, dont **Matar Ibrahim Matar** et **Jawad Fairouz**, placés en détention le 1^{er} mai. Les deux hommes sont membres du parlement, affiliés à Al Wefaq, la principale formation politique chiite à Bahreïn, et ont démissionné en même que la plupart des autres parlementaires membres de ce parti pour protester contre la répression des manifestations menée par le gouvernement. Le secrétaire général de la Société d'action islamique, Sheikh Mohamed Ali al Mahfoodh, a été placé en détention le 4 mai. On ignore où ces trois hommes se trouvent et Amnesty International craint qu'ils ne soient victimes de torture ou d'autres mauvais traitements.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en anglais ou en arabe) :

- faites part de votre inquiétude concernant la détention d'Abdulhadi Alkhwaja, de Matar Ibrahim Matar, de Jawad Fairouz et de Sheikh Mohamed Ali al Mahfoodh, et exhortez les autorités à les libérer immédiatement, à moins qu'ils ne soient inculpés d'une infraction dûment reconnue par la loi et jugés dans le respect des normes internationales d'équité des procès ;
- priez-les instamment de protéger ces quatre hommes et tous les autres détenus de la torture et d'autres mauvais traitements ;
- engagez-les à diligenter immédiatement une enquête indépendante sur les allégations de torture ou d'autres mauvais traitements sur la personne d'Abdulhadi Alkhwaja, à rendre les conclusions publiques et à traduire les responsables présumés en justice ;
- demandez-leur de respecter et de faire respecter les droits à la liberté d'expression, de mouvement et de réunion à Bahreïn, dont le droit de manifester pacifiquement.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 17 JUIN 2011 À :

Roi de Bahreïn

Shaikh Hamad bin Issa Al Khalifa
 Office of His Majesty the King
 P.O. Box 555
 Rifa'a Palace, al-Manama, Bahreïn
Fax : +973 17664587
Formule d'appel : Your Majesty, /
Sire, (Votre Majesté, dans le corps
du texte)

Premier Ministre

Prince Khalifa bin Salman Al Khalifa
 Prime Minister
 Office of the Prime Minister
 P.O. Box 1000, al-Manama, Bahreïn
Fax : +973 17533033
Formule d'appel : Your Highness, /
Monsieur le Premier ministre,

Commandant en chef des Forces de
défense de Bahreïn

Marshal Shaikh Khalifa bin Ahmed
 Al Khalifa
 Bahrain Defence Force
 Riffa Road, Bahrain
Courriel : dgcbdf@gmail.com
Fax : +971 17663923
Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur,

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de Bahreïn dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la troisième mise à jour de l'AU 79/11. Pour plus d'informations :

<http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE11/017/2011/fr>

AMNESTY
INTERNATIONAL



ACTION URGENTE

BAHREÏN. UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS TORTURÉ EN DÉTENTION

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le 4 mai, le parlement de Bahreïn a voté en faveur d'un état d'urgence plus répressif dans le cadre d'arrestations continues de dissidents. Environ 47 médecins et infirmières, dont certains sont détenus depuis des semaines, risquent d'être jugés devant un tribunal militaire après avoir été inculpés le 3 mai pour avoir soigné des manifestants antigouvernementaux. Certains médecins ont été relâchés le 5 mai mais d'autres sont maintenus en détention.

L'écrasante majorité des personnes placées en détention depuis mars 2011 sont chiites et ont participé aux mouvements de protestation. On ignore où la plupart d'entre elles se trouvent.

Certains détenus auraient été victimes d'actes de torture ou d'autres mauvais traitements après leur arrestation et au moins quatre personnes sont mortes dans des circonstances troubles.

Le renvoi de fonctionnaires connus pour avoir participé aux manifestations continue au même rythme.

Certaines informations font état de mosquées chiites détruites par les forces de sécurité, prétendument parce qu'il n'existe aucun permis de construire pour ces bâtiments, ce qui renforce le sentiment que l'ensemble de la population chiite, majoritaire à Bahreïn, est punie pour avoir protesté en février et mars, en réclamant des réformes ainsi qu'un changement de régime dans certains cas.

Action complémentaire sur l'AU 79/11, MDE 11/024/2011, 6 mai 2011

